



QUALITE DE L'AIR : UN ENJEU POUR L'AGRICULTURE AgroParisTech

Éléments de contexte :

La qualité de l'air est une préoccupation majeure pour les populations car elle est à l'origine d'effets notoires sur la santé humaine et sur les écosystèmes. La pollution de l'air résulte des émissions directes de nombreux composés polluants issus de sources multiples et de leur dispersion et modifications dans l'atmosphère.

De la même façon que les transports et le secteur industriel, l'agriculture contribue à l'émission des composés polluants, dont l'ammoniac, les protoxydes d'azote, les particules et les produits phytosanitaires. L'agriculture est source de polluants, et est elle-même affectée par les polluants atmosphériques

Objectifs :

Connaître les sources de pollution atmosphérique, savoir identifier les émissions provenant du secteur agricole et leurs impacts et connaître les impacts de la pollution de l'air sur l'agriculture

Faire le point sur le contexte réglementaire, les politiques publiques mises en œuvre face aux enjeux environnementaux.

Présenter des expériences de terrain et des exemples de mobilisation de référence. Ingénieurs et cadres des services centraux et déconcentrés (DRAAF, DDT(M), DD(CS)PP) du MAA.

Agents des établissements d'enseignement agricole (enseignants, responsables d'exploitation).

Public concerné :

Contenu proposé :

Les sources de pollutions atmosphériques

L'évolution de la qualité de l'air et des émissions en France

Pollution de l'air et agriculture : état des connaissances

Politique de la qualité de l'air en France

Leviers d'action en agriculture

Panorama et rôle des acteurs de la qualité de l'air en appui aux politiques publiques

Intervenants :

AASQA, MAA, APCA, INRAE, ADEME, DREAL

Date limite d'inscription :

1 mois avant la formation

Durée :

2,5 jours

Lieu :

Paris

Nbre de participants maximum :

15

Responsable pédagogique :

Nathalie ESTEBANEZ nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Mail : formco.infoma@agriculture.gouv.fr

- Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE

Frais d'inscription :

Code RenoirRH formation :

NINAGR0004 Inscription via fiche papier